

INFORMATIONS OFFICIELLES DE LA MUNICIPALITE

Juin 2015

OBJETS	COMMUNICATIONS
Séance de la Municipalité du 2 juin 2015	
Personnel communal	La Municipalité a accepté d'accueillir M. David Claude Henrioud pour un programme d'emploi temporaire subventionné au service de la voirie, du 29 juin au 29 septembre 2015.
Forum	La Municipalité a adjugé le remplacement de cylindres de portes, suite à des dommages causés au bâtiment le 7/8 mai 2015.
Collège du Jorat	La Municipalité a adjugé le remplacement de la chaudière à mazout par une chaudière à condensation avec chauffe-eau.
Permis LATC <i>Rte de Pierre-Ozaire 1b</i>	La Municipalité a dispensé d'enquête publique l'installation d'une pompe à chaleur par sonde géothermique verticale.
Permis LATC <i>Rte de Mollie-Margot 25</i>	La Municipalité a pris acte du projet de réfection de la terrasse et a constaté que ces travaux ne sont pas assujettis à autorisation.
Permis LATC <i>Ch. de la Vuétaz 4</i>	La Municipalité a pris acte du projet de réfection des façades de la villa et a constaté que ces travaux ne sont pas assujettis à autorisation.
Complexe scolaire	La Municipalité a autorisé le Service de la sécurité civile et militaire à transformer la sirène d'alarme.
Séance de la Municipalité du 9 juin 2015	
Complexe scolaire	Dans le cadre du projet de transformation du bâtiment des classes spéciales, la Municipalité a procédé aux adjudications suivantes : <ul style="list-style-type: none"> – Remplacement des revêtements de sol des classes. – Fourniture de 7 tableaux interactifs tactiles destinés à l'équipement des classes.
Ancien collège	Dans le cadre du projet de transformation de l'Ancien collège, la Municipalité a procédé aux adjudications suivantes : <ul style="list-style-type: none"> – Installations sanitaires. – Remplacement des revêtements de sol. – Maçonnerie. – Menuiserie. – Electricité.
Entretien des espaces verts	La Municipalité a adjugé l'abattage de deux arbres aux abords de l'église.
Permis LATC <i>Ch. de la Fruitière 5 et 7</i>	La Municipalité a délivré le permis de construire, relatif à l'aménagement de la partie rurale du bâtiment ECA n° 339, la démolition du couvert extérieur, la création d'une fumière et d'un réservoir à lisier, ainsi que des transformations intérieures.
Permis LATC <i>Rte de la Claie-aux-Moines 8</i>	La Municipalité a pris acte du projet de travaux d'assainissement intérieur du bâtiment, suite à un dégât d'eau et a constaté que ceux-ci ne sont pas assujettis à autorisation.

OBJETS	COMMUNICATIONS
Autorisation de police	La Municipalité a autorisé l'association Objectif Reptiles à poser deux panneaux de son exposition qui se déroulera du 10 juillet au 9 août 2015 à Prilly.
Accueil petite enfance	En date du 26 mai 2015, l'Office de l'accueil de jour des enfants a délivré à M ^{me} Chantal Morand l'autorisation d'exploiter l'Atelier de découvertes à l'Ancien central, route du Collège 6, valable jusqu'au 31 mai 2020.
Séance de la Municipalité du 16 juin 2015	
Complexe scolaire	La Municipalité a adjugé la réfection du dallage et de l'étanchéité de l'entrée du bâtiment des classes normales, ainsi que le remplacement du couvercle d'un regard.
Eglise	Sur le crédit d'entretien des bâtiments communaux 2015-2019, la Municipalité a adjugé la dépose et repose d'une bande de pavés au pied des façades de l'église.
Refuge de la Planie	La Municipalité a adjugé le remplacement de crochets, barres de sécurité et tuiles de la toiture, endommagés par la neige.
Permis LATC <i>Ch. de la Verne et Rte des Miguettes Rte de la Claie-aux-Moines 8</i>	La Municipalité a délivré le permis de construire, relatif à la mise aux normes du garage souterrain.
Permis LATC <i>Rte de Pré la Pierre 17</i>	La Municipalité a pris acte du projet d'installation de panneaux solaires photovoltaïques en toiture sur une surface de 92 m ² et a constaté que ces travaux ne sont pas assujettis à autorisation.
Création d'un trottoir à la Rte du Grenet	La Municipalité a adjugé la fourniture, pose et raccordement de deux mâts d'éclairage de l'arrêt de bus scolaires projeté en face du débouché du chemin du Poisat sur la route de Mollie-Margot (en face du quartier du Bourg des Pilettes sur le territoire de la Commune de Forel (Lavaux)), financé paritairement par les deux communes.
Séance de la Municipalité du 23 juin 2015	
Mobilier, machines et matériel de bureau	La Municipalité a adjugé le remplacement du distributeur de boissons chaudes de la cafétéria de la Maison de commune.
Naturalisation ordinaire	En date du 4 juin 2015, le Service de la population a accordé la nationalité suisse à M. Alexandre Mazas et à M ^{me} Virginie Schoebel, s'étendant à leurs enfants mineurs, originaires de France, avec effet au 17 juin 2015.
Assainissement des routes de Lutry, des Miguettes et de Tantérine	La Municipalité a délivré le permis de construire, relatif à la construction d'un collecteur d'eaux usées le long des routes de Lutry, des Miguettes et de Tantérine.
Permis LATC <i>Ch. de la Verne 23</i>	La Municipalité a pris acte du projet d'installation de panneaux solaires photovoltaïques sur une surface de 13 m ² et a constaté que ces travaux ne sont pas assujettis à autorisation.
Permis LATC <i>Rte de Pierre-Ozair 19</i>	La Municipalité a pris acte du projet de rafraîchissement des façades de la villa et a constaté que ces travaux ne sont pas assujettis à autorisation.
Permis LATC <i>Ch. des Humberts 13</i>	La Municipalité a pris acte du projet de travaux d'aménagement extérieur et a constaté que ceux-ci ne sont pas assujettis à autorisation.
Permis LATC <i>Rte de la Roche 13</i>	La Municipalité a pris acte du projet d'installation de panneaux solaires photovoltaïques sur une surface de 46.2 m ² et a constaté que ces travaux ne sont pas assujettis à autorisation.
Permis LATC <i>Rte de St-Amour 3a</i>	La Municipalité a pris acte du projet de réfection de la façade ouest de l'immeuble et a constaté que ces travaux ne sont pas assujettis à autorisation.
Permis LATC <i>Rte des Miguettes 21b</i>	La Municipalité a pris acte du projet de réfection des avant-toits de la villa et a constaté que ces travaux ne sont pas assujettis à autorisation.

OBJETS	COMMUNICATIONS
Séance de la Municipalité du 30 juin 2015	
Complexe scolaire	Dans le cadre du projet de transformation du bâtiment des classes spéciales, la Municipalité a adjugé les travaux de menuiserie intérieure.
Ancien collège	<p>Dans le cadre du projet de transformation de l'Ancien collège, la Municipalité a procédé aux adjudications suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Serrurerie. – Carrelage. – Fourniture et pose d'une clôture pour le préau et d'une clôture avec main courante d'un escalier extérieur à créer. – Fourniture et pose de deux portes vitrées donnant sur l'extérieur pour les classes « trotteurs » et « nurserie ». – Fourniture et pose de vitrages pour le tambour d'entrée.
Eglise	<ul style="list-style-type: none"> • La Municipalité a pris acte du projet de réfection et de restauration des façades de l'église sur le crédit-cadre d'entretien des bâtiments communaux 2015-2019 et a constaté que ces travaux ne sont pas assujettis à autorisation. • Sur le crédit-cadre d'entretien des bâtiments communaux 2015-2019, la Municipalité a adjugé la fourniture et pose d'une protection des vitraux.
Permis LATC <i>Rte de Mollie-Margot 26</i>	La Municipalité a délivré le permis de construire, relatif à des transformations intérieures, ouverture en façade et en toiture, création d'un appartement et pose de panneaux solaires hybrides sur une surface de 16 m ² .
Permis LATC <i>Ch. de la Fruitière 2</i>	La Municipalité a pris acte du projet d'installation de panneaux solaires photovoltaïques en toiture sur une surface de 58 m ² et a constaté que ces travaux ne sont pas assujettis à autorisation.
Permis LATC <i>Rte de St-Amour 12</i>	La Municipalité a dispensé d'enquête publique la rénovation des façades de la villa, la pose d'une isolation périphérique et l'aménagement d'une terrasse extérieure en bois.
Permis LATC <i>Rte de Lutry 13</i>	La Municipalité a pris acte du projet de rénovation de la toiture et a constaté que ces travaux ne sont pas assujettis à autorisation.
Déchetterie des Gavardes	La Municipalité a pris acte du décompte final établi par la Direction générale de l'environnement, Division géologie, sols et déchets, relatif à la subvention cantonale accordée pour la construction de la déchetterie, à hauteur de 18% du montant subventionnable.
Création d'un trottoir à la route du Grenet	La Municipalité a adjugé le réaménagement de la clôture d'une propriété.
Autorisations de police	La Municipalité a autorisé le Chœur Parenthèse à organiser une vente de courges et produits maison devant le Forum le 3 octobre 2015.

Savigny, le 9 juillet 2015

Au nom de la Municipalité de Savigny
 La Syndique La Secrétaire

C. Weidmann Yenny

I. Sahli